

sans aucune intention agressive. Quiconque a la moindre expérience en ce qui concerne la tâche qui incombe au ministre ne commence pas, au départ, par se lier au moins une main derrière le dos. Si quelqu'un veut préconiser à la Chambre une mesure relative au contrôle des industries canadiennes par les Canadiens, c'est le dernier endroit d'où il faille démarrer. Si quelqu'un veut démarrer à Ottawa, d'accord, mais qu'il n'aille pas le faire dans le Nord de l'Ontario ou dans quelque autre partie du pays, comme les provinces atlantiques par exemple où il est prouvé que l'industrie canadienne ne tient pas particulièrement à essayer quelque chose de nouveau et où, en fait, la plus grande partie des programmes qu'on a réalisés l'ont été grâce à des entreprises étrangères.

• (8.50 p.m.)

En second lieu, j'estime que cet amendement est mal orienté. Je suppose que le ministre ne cherche pas tant à aider l'industrie à proprement parler en offrant des avantages qui enrichiront les industriels, qu'à accorder une compensation à l'industrie qui choisit de s'implanter dans une région désignée plutôt que dans une région plus développée. Le programme du ministre ne vise pas à avantager les propriétaires d'une entreprise quelconque, mais plutôt leur offrir des conditions assez intéressantes—sans plus—pour qu'ils s'établissent dans une région sous-développée. Le ministre doit aussi s'assurer que les avantages que retirera l'entreprise sont proportionnels à l'aide offerte.

J'espère qu'on ne pensera pas que l'aide offerte par le ministre arrondira les profits des capitalistes étrangers ou canadiens. J'espère que le programme sera appliqué de façon à promouvoir le développement de certaines régions et à faire en sorte que les régions désignées attirent l'industrie au même titre que les autres régions industrialisées.

Je m'opposerais, et j'espère que tous les députés en feraient autant, à toute tentative visant à réduire ce programme ou, et ici je suis d'accord avec le ministre, à le couler effectivement en y associant l'idée de faire pièce à la propriété étrangère. Il est certain que le ministre peut gérer ce programme de manière à ne pas faciliter l'accaparement par les étrangers ni procurer à l'industrie des aubaines inattendues.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): En êtes-vous sûr?

[L'hon. M. Stanfield.]

L'hon. M. Stanfield: Non, je n'en suis pas sûr. Je suppose que c'est dans ce but qu'est conçu le programme du ministre. Il peut lui arriver parfois d'être un peu plus généreux qu'il ne l'aurait voulu, mais alors son collègue le ministre des Finances (M. Benson) récupérera une bonne partie de l'argent avant longtemps.

Je voudrais faire ressortir deux points. Premièrement, qu'à mon avis, cet amendement se fonde sur l'idée fausse que la loi viendra en aide aux propriétaires d'industries alors qu'en fait, elle est conçue pour aider l'industrie à s'implanter dans des zones sous-développées du Canada. En second lieu, qui qu'on pense des propriétaires étrangers et du reste, j'estime que cet amendement nuirait considérablement aux efforts du ministre pour encourager l'établissement d'industries dans les régions du Canada où la croissance économique est lente. Si le ministre commençait à Oshawa, ou ailleurs, cela conviendrait peut-être mieux. Sans donner de précisions à cet égard, je me bornerai à dire que je m'opposerais on ne peut plus énergiquement à cet amendement qui, selon moi, ferait vraiment un tort immense à l'objectif global de la mesure.

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aurais quelques mots à dire au sujet de l'amendement. Je désapprouve entièrement l'interprétation du préopinant quant à l'utilisation des fonds de ce ministère, et je souscris à l'amendement proposé par le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent). A mon avis, le Canada doit s'attaquer un jour au problème de la propriété étrangère.

J'ai parcouru le compte rendu des délibérations du comité, et j'ai relevé que le 16 juin, comme on le rapporte à la page 393, le ministre s'est dit en faveur de mesures destinées à favoriser le développement du Canada par les Canadiens. Je voudrais consigner ses remarques au hansard. A ce propos, je tiens à dire que je suis tout à fait d'accord avec lui. Toutefois, il a formulé des réserves et il a dit, comme le chef de l'opposition (M. Stanfield), qu'il préférerait ne rien faire à ce sujet aux termes de ce programme. Voici ce qu'il a dit:

Je crois que nous devrions promouvoir l'expansion industrielle du Canada au moyen de capitaux canadiens. Je m'oppose à la thèse qui voudrait que nous rachetions le Canada du jour au lendemain